

SEANCE ORDINAIRE DU 17 MARS 2014

ORDRE DU JOUR

1. approbation du compte-rendu de la séance du 5 février 2014.
2. Urbanisme : compte-rendu de la commission du 4 mars.
3. Compte administratif et compte de gestion 2013.
4. Chasse : changement de président de la société civile de chasse du Ried noir de la Zembs.
5. COCOBEN : convention de mise à disposition de personnel.
6. Jumelage : visite de la chapelle par un groupe de seniors de Sand-Wilstätt
7. Divers.

Secrétaire de séance : Nathalie SIEGLER

Membres présents : Denis SCHULTZ (Maire), Jean-Paul BRUGGER (1er Adjoint), Jean-Luc GOERGER (2ème Adjoint), Daniel SCHNELL (3èm Adjoint), Benoît ANDRES, Marie-Jo EUDELIN, Laurent MEYER, Anny RIEGEL, Catherine SCHOTT, Pierre SCHNEIDER, Martin SCHROETTER, Nathalie SIEGLER, Fabienne TUSSING, Maurice WEIBEL.

Point de l'ordre du jour N° 1.

Objet : Adoption du compte-rendu de la séance du 5 février 2014.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Point de l'ordre du jour N° 2.

Objet : Urbanisme : compte-rendu de la commission du 4 mars

Jean-Paul BRUGGER donne lecture du compte-rendu de la commission urbanisme.

Des précisions sur les points suivants sont apportées au conseil municipal :

- **PLU** : le maire fait savoir que le Préfet a refusé la prise en charge du coût de la modification du PLU par la COCOBEN, même si l'extension de la ZAC en est le moteur.
En revanche, il précise qu'une participation par un fonds de concours à hauteur de la moitié du coût est envisageable. Une demande a été introduite auprès de la COCOBEN.
- **Chaufferie de l'école maternelle** : après les nombreuses interventions de l'hiver dernier sur la chaudière, il est apparu nécessaire de procéder à une remise aux normes de l'électricité de la chaufferie de l'école maternelle (transfo, terre, câblage...).
La commission présente un devis de la société Emil'Elec pour 534,12 € HT.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

- **Illuminations Noël** : Jean-Paul BRUGGER présente un devis de la société Luminoël pour du ruban lumineux, soldé en cette période de l'année. Le conseil opte pour le coloris blanc chaud et adopte le devis de 622,80 € TTC de la société Luminoël.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

Point de l'ordre du jour N° 3.

Objet : Compte administratif et compte de gestion 2013.

➤ **Approbation du Compte Administratif 2013.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré en l'absence du maire qui s'est retiré, adopte le **Compte Administratif** de l'exercice 2013 :

SECTION INVESTISSEMENT			
DEPENSES	RECETTES		
Mandats émis 372 346,13 €	Titres émis : 317 021,14 €	→	
RAR : 0,00 €	RAR : 0,00 €	→	
Total dépenses 372 346,13 €	Total recettes 317 021,14 €		
<i>Solde d'exécution de l'exercice 2013</i>			
Résultat d'investissement reporté de l'année 2012	ligne 001 -55 324,99 €		←
<i>Solde d'exécution cumulé :</i>			
Solde des Restes A Réaliser	ligne 001 0,00 €		
	-55 324,99 €		←
	Solde des Restes A Réaliser 67 187,45 €		←
	BESOIN OU EXCEDENT DE FINANCEMENT:		←
			11 862,46 €
SECTION FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	RECETTES		
Mandats émis 523 160,24 €	Titres émis : 658 713,19 €	→	
RAR : 0,00 €	RAR : 0,00 €	→	
Total dépenses 523 160,24 €	Total recettes 658 713,19 €		
<i>Résultat de l'exercice : 2013</i>			
Résultat de fonctionnement reporté de l'année 2012	ligne 002 135 552,95 €		←
<i>Résultat de fonctionnement cumulé :</i>			
Solde des Restes A Réaliser	ligne 002 0,00 €		
Affectation 2013	135 552,95 €		←
	Solde des Restes A Réaliser 0,00 €		←

Approbation du Compte de Gestion 2013.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2013, considérant la régularité des écritures, approuve le **Compte de Gestion 2013** dressé par le Trésorier.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

Point de l'ordre du jour N° 4.

Objet : chasse : changement de président de la société civile de chasse de la Zembs.

Le maire fait savoir que suite au décès de M. Jean-Paul FLORENTIN, la société de chasse a élu un nouveau président, M. Marc GIES domicilié 8 rue principale à Saint Pierre.

Le conseil municipal prend note du changement de gérant.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

Point de l'ordre du jour N° 5.

Objet : COCOBEN : convention de mise à disposition de personnel

Le maire fait savoir que, de septembre à février, Mélanie ROESSLER, agent d'entretien de la commune, a été détachée 3x3 heures par semaine auprès de la COCOBEN pour aider à l'encadrement des enfants à la cantine le midi, et au périscolaire le soir.

Afin de permettre à la commune de facturer ces heures de mise à disposition (141 heures) à la COCOBEN, il est nécessaire de signer une convention, dont un projet a été soumis par la COCOBEN.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le maire a signer la convention de mise à disposition de personnel avec la COCOBEN.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

Point de l'ordre du jour N° 6.

Objet : Jumelage : visite de la chapelle par un groupe de seniors de Sand-Wilstätt

Le maire fait savoir qu'un groupe d'allemands de Sand-Willstätt sera de passage à Sand le 15 mai et est à la recherche d'un lieu pour prendre leur repas. Le bus peut contenir jusqu'à 78 places.

Maurice WEIBEL, président de l'APP, propose de les accueillir à l'étang de pêche, voisin de la chapelle.

Point de l'ordre du jour N° 7.

Objet : Divers

- **l'Union Française de la santé Bucco-Dentaire** sollicite la commune pour l'achat de kits de

brossage pour les élèves de la maternelle, soit 38 kits à 1,37 € (52,06 €)

Le conseil municipal décide de donner suite à cette demande.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

- **Le conseil organise les permanences aux élections du dimanche 23**
- **Subvention collège Saint Joseph** : Daniel SCHNELL fait savoir que le collège a introduit une demande de subvention pour un voyage scolaire en Italie pour 2 enfants de notre commune du mercredi 19 au lundi 24 février 2014.

La commission propose au conseil de verser la somme habituelle en la matière, c'est à dire 5 €/jour et par enfant soit **30 € par enfant.**

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'octroyer une subvention de **30 €** aux enfants de la commune de Sand ayant participé à ce voyage scolaire :

- GOULOIS Kilian
- SCHNEIDER Antoine

Adopté par 13 voix pour et 1 abstention (Pierre SCHNEIDER).

- Le conseil municipal et le conseil municipal des enfants souhaitent mener une réflexion sur le problème des déjections canines. La distribution de sachets sera notamment discutée.
- Le conseil municipal des enfants sera installé le samedi 5 avril à 11 heures.